

27. Samia NAÏM. — *L'arabe yéménite de Sanaa*. Leuven-Paris, Peeters, 2009, 232 p.

On s'arrêtera d'abord sur le titre de l'ouvrage : « l'arabe yéménite », non « le dialecte arabe du Yémen ». La nuance est importante. En fait, le terme

6. O. Kapeliuk était l'épouse du journaliste bien connu Amnon Kapeliuk décédé en 2009.

7. Sur la bibliographie de l'amharique entre 1988 et 1998, on pourra consulter : Alain ROUAUD, « Où en est la connaissance de l'amharique ? », *La sémitologie, aujourd'hui, Travaux de CLAL* [Centre de Linguistique d'Aix, Université de Provence], 16, 2000 : 161-179.

de dialecte n'apparaît que rarement sous les touches de Samia Naïm. Elle lui préfère « parler », moins connoté. Je me demande s'il n'y a pas là encore trop de timidité. N'était le poids social et culturel de l'arabe dit « classique » ou « littéral » ou « standard » — ces qualificatifs ne sont pas équivalents, mais nous pouvons nous dispenser de les distinguer ici — nul doute, me semble-t-il qu'on dirait « langues arabes », comme l'habitude s'est désormais imposée de parler de « langues berbères » pour désigner le kabyle, le tamacheq, etc. Or, décrire une langue est bien ce que fait l'auteur. L'arabe de Sanaa est par elle envisagé pour lui-même, sans renvoi au « standard », et c'est très bien ainsi. Ce faisant, elle apporte une contribution importante à la connaissance du monde arabophone.

L'arabe yéménite n'était pas un inconnu avant Samia Naïm ; il avait fait l'objet de quelques études, dont aucune toutefois n'aspirait au niveau de complétude visé et atteint par elle. Car là est, il convient de le souligner d'emblée, la grande qualité de l'ouvrage : la langue s'y tient toute entière, aucun département n'en est oublié ou négligé. On ne pourra plus travailler sérieusement en linguistique arabe sans le consulter et y faire référence.

L'ouvrage s'ouvre sur une introduction socio-historique (p. 1-19). La langue y est mise en situation par rapport à son environnement géographique et à l'histoire de la région dont l'actuel Yémen fait partie. L'histoire « interne » en est ensuite retracée. L'arabe yéménite est traditionnellement rattaché aux parlers « bédouins » et conservateurs, et l'auteur apporte des éléments pour ne pas remettre en cause cette classification. Cela étant, la distinction conservateur-innovateur n'est peut-être pas aussi nette qu'on l'aimerait. Owens (2006, chapitre 3) montre, par exemple, que la disparition de la flexion casuelle, par rapport à laquelle tous les parlers peuvent être dits innovateurs, remonte sans doute à une période antérieure à la fixation de l'arabe classique, en sorte que les mêmes parlers pourraient bien être qualifiés de conservateurs pour le même trait.

Une particularité de l'arabe yéménite est la probable influence d'un substrat sud-arabique, en particulier du himyarite. Samia Naïm en mentionne ce qu'on peut en dire, c'est-à-dire peu, le himyarite s'étant éteint il y a plus de dix siècles.

La première partie (p. 21-35) est consacrée à la phonologie segmentale. On saura gré à l'auteur d'avoir adopté une transcription en API plutôt que l'une ou l'autre des translittérations en usage chez les sémitisants. Outre que cela lève des ambiguïtés, l'autonomie du parler s'en trouve symboliquement mise en relief. On appréciera également le traitement détaillé accordé à ces phénomènes fondamentaux que sont la pharyngalisation et la tension vocale, ainsi qu'à des processus plus particuliers à la langue comme le dévoisement et la diphtongaison. Une sous-partie « types de syllabes » aurait peut-être été utile, mais il est vrai que la question est indirectement abordée dans la partie suivante.

Celle-ci (p. 37-53) traite de la phonologie suprasegmentale, à savoir du système accentuel. Qu'elle soit aussi longue, et même un peu plus longue

que la précédente est l'une des choses à mettre au crédit de l'ouvrage, tant ces questions sont importantes... et trop souvent rapidement traitées, voire maltraitées. Non contente de décrire en détail les conditions de structure syllabique présidant à la position de l'accent d'intensité dans l'unité accentuable (en gros, le mot), Samia Naïm prend également en compte les déplacements accentuels à l'intérieur (accent expressif et accent mobile) et à la jonction (contexte « après pause ») des dites unités. Rien n'est dit, en revanche, et c'est regrettable, de l'intonation au niveau de l'énoncé, si ce n'est (dans l'introduction, p. 12) pour relever son caractère « traînant », apparemment lié à la faiblesse de l'accent d'intensité. On aimerait en savoir plus, tout en reconnaissant que cette sorte d'étude, nécessairement instrumentale pour être précise, est très difficile à réaliser sur le terrain.

La troisième partie (p. 55-101) consiste en une étude détaillée et complète du système verbal : flexion, dérivation, sens et emplois des diverses formes verbales, simples et périphrastiques. L'analyse des alternances de structure argumentale (transitif, moyen, causatif) dues à l'emploi de plusieurs formes dérivées d'une même racine est particulièrement éclairante. Samia Naïm montre comment, avec certaines racines, ces alternances s'accompagnent d'effets sémantiques subtils tels que la distinction entre se laver en partie (*yasal*, forme I) ou en entier (*yasal*, forme VIII), laver un objet attaché au corps comme les vêtements (*yassal*, forme II) ou bien une assiette (*yaswal*, forme quadrilittère). Elle analyse également les corrélats sémantiques du timbre de la voyelle thématique, pour lequel l'arabe de Sanaa, à la différence de la plupart des parlers, a conservé les trois valeurs /a/, /i/ et /u/. Je n'ai qu'une critique à formuler, qui vaut du reste pour l'ensemble de l'ouvrage : les gloses simplifiées sont souvent d'une lecture difficile. Prenons l'exemple (85) p. 84 : *zalsit tadrīs* « Elle se mit à lire le Coran ». Il est glosé /ACC.3SG.F INA.3SG.F/ sans que les verbes eux-mêmes soient traduits dans la glose. Voilà qui oblige le lecteur non-arabisant (on doit espérer qu'il y en ait) à une petite gymnastique pour décider que *zalsit* signifie « elle se mit » (elle/il doit remonter de trois lignes) et que, par conséquent, *tadrīs* doit vouloir dire « elle lit le Coran » (en fait, littéralement, « elle étudie »). Il faut épargner le lecteur...

Le groupe nominal est traité dans la quatrième partie (p. 103-130). L'analyse y présente les mêmes qualités de précision et de recherche de l'exhaustivité que dans la partie précédente. J'aurai toutefois une critique : l'absence dans la section consacrée à la définitude (p. 110) d'une analyse de l'**indéfinitude**, qu'il ne suffit pas de dire marquée par l'absence de l'article défini. On sait en effet qu'en arabe de Sanaa comme dans de nombreux autres parlers, le numéral *wāhid* « un » assume aussi la fonction d'article indéfini, ce que démontrait déjà l'exemple (37) de la p. 74 : *zaw la sīnda-na hu w wāhede mareh* /venir.3PL.M.ACC vers chez-nous lui et une femme/ « Ils sont venus chez nous, lui et une femme ». Le point est certes brièvement abordé à la section consacrée aux cardinaux p. 128, avec l'exemple *zīt tawwūr-kum wāhīdeh mareh* /venir.3SG.F.ACC demander.3SG.F.INACC-2PL une femme/

« Une femme est venue demander après vous »<sup>1</sup>. Mais ce n'est pas là qu'elle aurait dû l'être. En outre, une question s'impose : cette indéfinitude exprimée par *wāhid* est-elle spécifique (« un(e) certain(e) »), non-spécifique (« un(e) quelconque ») ou bien l'un ou l'autre ? Les exemples ne permettent pas de trancher. Or, la question est importante, étant donné par ailleurs la possibilité préservée d'exprimer l'indéfinitude (spécifique ? non-spécifique ?) négativement, par le biais de l'absence du défini.

Tout ce qui concerne la syntaxe est distribué entre les cinquième, sixième et septième parties (p. 131-154, 155-181 et 183-195) respectivement consacrées aux modificateurs et connecteurs (prépositions, adverbes, interrogatifs, compléments, négations), à la prédication (phrases simples et complexes, prédicats non verbaux) et à la coordination. Là encore la présentation est claire et le tableau ne laisse rien de côté, en tout cas rien d'essentiel à une bonne description.

Pour autant qu'il s'agit en effet d'une description, on ne fera pas grief à Samia Naïm de ne nous présenter que des données positives, de ne pas nous préciser, par exemple, si la position postposée ou, comme j'aimerais mieux dire, *in situ* d'un mot interrogatif — p. ex. *zīt rajj-hin* /venir.2SG.F.ACC quand/ au lieu de *rajj-hin zīt* /quand venir.2SG.F.ACC/ « Quand es-tu venue ? » (p. 142) — produit ou non un énoncé agrammatical et, si non, s'il s'agit encore d'une vraie question ou d'une question en écho (Mais on aimerait bien le savoir !).

Qu'elle ne fasse pas appel à une théorie syntaxique explicite ne saurait non plus lui être reproché. Certains concepts mériteraient néanmoins d'être mieux définis. Ainsi, quand elle écrit qu'un « interrogatif [...] occupe la position de sujet » (p. 174) avec pour exemple *raajj aal-bnaajje* /où DET-jeune.fille/ « Où est la jeune fille », *raajj* sujet, *aal-bnaajje* prédicat, il semble bien qu'elle prenne « sujet » au sens de *mubtada' bihi* « ce par quoi l'on commence, thème », et « prédicat » au sens de *xabar* « propos, information », les deux termes par lesquels les grammairiens arabes désignent ces unités analytiques (cf. Blachère & Gaudiefroy-Demombynes 1975 : 387). Mais, même s'il est vrai qu'on ne doit pas confondre les notions de sujet et d'agent, on voit mal comment l'interrogatif « où », syntaxiquement un circonstant, pourrait être le sujet de « la jeune fille » qui en serait prédiquée. Il paraît évident, en revanche, que l'articulation sujet-prédicat ne suffit pas à rendre compte de l'ensemble des structures syntaxiques — non plus d'ailleurs que l'opposition thème (ou topique) vs. propos (ou commentaire ou focus), dans la mesure où aucun des deux termes de « Où (est) la jeune fille ? » ne s'y inscrit aisément, sauf à considérer « où » comme le focus de la question dont « la jeune fille » est le topique en vertu de son statut défini, analyse plus ou moins inverse, on le voit, de celle que suggère l'auteure.

Enfin, Samia Naïm met à profit ses qualités de femme et d'arabophone native pour nous proposer deux annexes bien intéressantes sur l'argot des

1. La différence entre *wāhede* et *wāhīdeh* n'est pas expliquée.

femmes et les noms de la femme. Le premier joue sur des détournements de sens (p. ex. « Éteins le feu » pour dire « Change de sujet ») et est malheureusement en voie de disparition. Les seconds sont nombreux et liés au statut social de l'individu féminin. Que *l-bajt* « la maison » veuille aussi dire « l'épouse » en dit assez long sur la condition féminine.

Suivent un conte avec glose et traduction juxtalinéaires et un lexique de mots propres à l'arabe de Sanaa, regroupés par thèmes (l'habitat, l'ameublement, etc.). Les gloses du conte sont complètes, contrairement à l'usage critiqué plus haut. L'index manque.

Cela étant, les quelques réserves émises dans ce compte rendu — qui, sans elles, serait suspect — ne remettent nullement en cause la grande qualité du travail de Samia Naïm, que j'ai soulignée. Le progrès de notre discipline dépend aussi de l'accumulation de monographies descriptives de ce niveau de précision et d'exhaustivité. J'ajouterai que *L'arabe yéménite de Sanaa* illustre parfaitement l'ambition de la collection dans laquelle il paraît. On souhaite à celle-ci de continuer d'attirer des travaux de cette qualité.

Alain KIHM

### Références

- BLACHÈRE, R. & M. GAUDEPROY-DEMOMBYNES, 1975 : *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, Maisonneuve & Larose.  
 OWENS, Jonathan, 2006 : *A Linguistic History of Arabic*, Oxford, Oxford University Press.